

les 25 et 26 avril 2017
de 9h à 18h

**Formations, enseignement en arts du cirque et dans
les activités physiques artistiques, des années 1970 à nos jours**

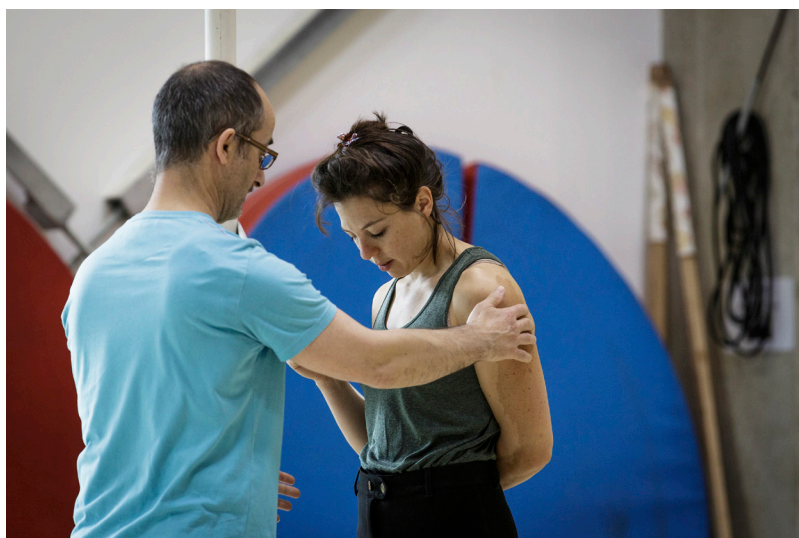
**Centre national des arts du cirque / Châlons-en-Champagne
et UFR STAPS, URCA / Reims**

Dans la continuité des journées d'études organisées par la SFHS depuis 2013 (Reims, Rennes, Valence, Caen) une rencontre consacrée aux recherches privilégiant les approches historiennes, sociologiques ou anthropologiques des formations et enseignement en arts du cirque ainsi que dans les activités physiques artistiques est programmée les 25 et 26 avril 2017 à l'UFR STAPS de l'Université Reims Champagne Ardenne (URCA) et au Centre national des arts du cirque (Cnac) de Châlons-en-Champagne.

Cette rencontre est le fruit d'un partenariat. Ainsi, le Cnac, la SFHS, l'UFR-STAPS de Reims, l'URCA et la chaire ICiMa ont mutualisé leurs compétences pour organiser ces journées dédiées à l'étude des « **Formations, enseignement en arts du cirque et dans les activités physiques artistiques, des années 1970 à nos jours** ».

Elles ont pour but de réunir des historiens, des sociologues, des anthropologues mais aussi des chercheurs issus de différents champs et des professionnels, intervenant en écoles d'arts réunis autour des problématiques de formation, d'apprentissage, de transmission d'échanges ou d'expériences dans le domaine des activités physiques artistiques et plus spécifiquement, mais pas exclusivement, des arts du cirque.

L'objectif est de contribuer à la diffusion des travaux de recherche relatifs à cette thématique auprès des membres de la communauté scientifique des historiens et sociologues ou psychologues. Toutefois les journées d'études comprendront aussi un volet dédié aux apprenants, étudiants et apprentis des écoles supérieures de cirque et aux étudiants de la filière STAPS.



Daniel Christman et Camila Hernandez © Christophe Raynaud de Lage pour le Cnac – 2016



L'ambition de ces journées d'étude est l'analyse de la diversité des processus de formation dans leurs dynamiques diachronique et synchronique. Car le domaine de la formation aux arts, notamment ceux mobilisant les activités physiques, se caractérise par la multiplicité des dispositifs, associés à la vie d'artiste ou à ses usages. Ceux-ci doivent parfois concilier les exigences d'une éducation formelle scolaire ou académique. Ainsi, à la transmission orale, familiale et patriarcale à l'œuvre dans les cirques du premier vingtième siècle répond la formation académique proposée à Doch-School of Dance and Circus (Suède) ou celle développée au sein du Cnac (France). Cependant la tradition des regroupements d'artistes demeure – on pense évidemment au festival d'Avignon dans lequel les arts du cirque prennent une place croissante, ou pense aussi au festival *Circa* d'Auch, qui chaque année met en lumière le bouillonnement culturel des arts du cirque. Ateliers, rencontres, focus-group, master-class, ou encore stages de formation professionnelle

continue, se multiplient à différents niveaux et pour des acteurs du spectacle vivant, de l'éducation populaire ou des milieux scolaires, ou ceux liés à l'enseignement supérieur.

Tout cela donne aux formations en arts du cirque, en danse et dans les activités physiques artistiques une tonalité polychrome dont ces journées d'étude entendent décrypter les liens.

Si la danse possède dès le XVIII^e siècle des institutions officiellement dédiées à l'enseignement de cet art (en 1713 est créée par décret le Conservatoire de danse), le cirque devra attendre la fin du XX^e siècle pour connaître l'institutionnalisation de ses écoles de formation. Les institutions ainsi créées sont-elles le reflet de politiques ? Politiques culturelles, politiques de la jeunesse, politiques éducatives, notamment de formation d'adultes, politiques de construction européenne ?

Le cirque, en France comme en Europe, connaît de profonds bouleversements depuis les années 1970. Ces évolutions ne sont pas sans rappeler celles qu'ont connues d'autres secteurs artistiques comme le théâtre dont les liens entre institutionnalisation et création ont été mis en évidence (Noiriel, 2011). De telles évolutions combinant une légitimation sociale et culturelle avec les processus d'institutionnalisation de la formation, et l'essaimage vers une diversité de secteurs sociaux, interpellent autant les chercheurs que les professionnels. Ils interrogent sur la place des activités physiques artistiques dans leur environnement et ils invitent à réfléchir sur les rôles sociaux et les enjeux de formation, sur la manière d'apprendre cette virtuosité du sentir (Dumont, 2011) propre à la danse et au cirque dans différents milieux, professionnels ou scolaires, et au sein d'écoles de formation ou d'universités.

Quelle que soit leur temporalité, quelle que soit leur champ artistique, quel que soit le type d'école dans lequel ils se déroulent (milieu scolaire, milieu culturel, milieu de l'éducation périscolaire, milieu de l'enseignement supérieur), les processus de formation en arts mobilisant le corps et les pratiques physiques sont confrontés à la question de l'articulation du sensible, de l'artistique et du technique qu'ils doivent mettre en résonance avec les finalités de leurs institutions. Former par les arts est tout autant une ambition qu'une démarche. Si bien que la construction d'un patrimoine spécifique croise le développement de la personne.

Que le projet vise la formation professionnelle d'artistes ou la formation d'enseignants en activités physiques artistiques, il convient, dans tous les cas, de construire une capacité à entrer dans la démarche artistique.

Si cette dimension semble se résoudre dans la sphère sociale avec la création des écoles d'arts, le problème est plus difficilement résolu dans la sphère scolaire où les activités artistiques, et particulièrement les activités physiques artistiques tardent à être reconnues (Garcia). De telles hésitations, sinon une frilosité, ne relèvent-elles pas une tension plus vaste, liée à l'utilité des arts et de la culture à l'école, analysée par Bichat, auteur en 2004 d'un rapport pour le Conseil Economique et social (*L'enseignement des disciplines artistiques à l'école*) ? En effet, dans les collèges ou les lycées, les réticences sont parfois assez fortes et les activités artistiques peuvent être oubliées, euphémisées ou technicisées (Garcia). Ainsi revisitées, les activités physiques artistiques ne perdent-elles pas leur spécificité et leur portée éducative ? On peut alors, comme l'a fait Sizorn, s'interroger sur les conditions de leur intégration scolaire, et sur les processus d'artification (Shapiro).

- ~ Quels sont les formes et les processus de la formation dans le domaine des activités physiques artistiques ?
- ~ Quelles temporalités rythment les formations en arts du cirque ou en danse ?
- ~ Comment et quand devient-on professionnel dans les domaines d'activités artistiques mobilisant le corps et le mouvement ?
- ~ Comment la culture scolaire s'est-elle appropriée les évolutions culturelles dans le domaine des arts ?
- ~ Quelles sont les conditions d'une scolarisation des arts ?
- ~ Quelle est la place de l'expérience, des échanges informels, dans l'acculturation aux pratiques physiques artistiques ?

Comité scientifique : Michael Attali, Natalia Bazoge, Jean-Nicolas Renaud, Luc Robène, Jean-François Loudcher, Tony Froissart, Philippe Liotard, Aurélie Eperon, Denis Jallat, Jean Saint-Martin, Cyril Thomas, William Bertucci, Frédéric Puel, Elisabeth Rosnet

Responsables de l'organisation : Tony Froissart (SFHS) et Cyril Thomas (Cnac)

Informations pratiques :

Les propositions de communication sont à retourner à Tony Froissart **avant le 15 mars 2017** à l'adresse suivante : tony.froissart@univ-reims.fr.

Type de communication :

Communications orales (30' de présentation + 10' de discussion)

Aspects formels des propositions de communication :

Les propositions de communication orale comporteront :

- nom(s) et titre(s) du ou des auteur(e)s
- institution de rattachement
- adresse courriel du ou des auteur(e)s
- titre de la communication
- résumé (1 500 à 2 000 caractères maximum, espaces compris) suivi d'une courte bio-bibliographie (max. 5 références).

Modalités d'inscription :

Frais d'inscription : 30 €

Contacts

Tony Froissart : tony.froissart@univ-reims.fr

Mathilde Christmann : secretariat@chaireicima@cnac.fr



Dirk Schambacher, Lucie Lastella-Guipet et Tommy Entresangle
© Christophe Raynaud de Lage pour le Cnac – 2016